

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate



Québec, 21 mars 2022 – Dans le cadre de la semaine de célébrations précédant la Fête nationale du Québec, le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) coordonnera la tenue de veillées de danse traditionnelle québécoise extérieures sur l'ensemble du territoire du Québec. Il a pour mandat d'en soutenir financièrement la réalisation et d'en faire la promotion à l'échelle nationale.

Grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications (MCC), le CQPV remettra **plus de 235 000 \$** aux organisateurs de veillées de danse qui seront sélectionnés à la suite de cet appel de projets. Des sommes pouvant atteindre **9 500\$ par événement** sont disponibles.

Les activités mises sur pied devront se tenir entre le 17 et le 22 juin 2022.

Les candidats ont jusqu'au **7 avril 2022** pour soumettre leur projet.

Consultez les détails de l'appel sur le [site web du CQPV](#) ou [téléchargez-le](#) (PDF).

Pour information, contactez :

Philippe Dubois, Chargé de projet au CQPV
p.dubois@patrimoinevivant.gc.ca
418-524-9090, poste 105

À propos du Conseil québécois du patrimoine vivant

Le [Conseil québécois du patrimoine vivant](#) (CQPV) constitue depuis 1993 l'organisme de regroupement national en patrimoine immatériel, soutenu par le ministère de la Culture et des Communications. Il fédère de façon démocratique plus d'une centaine de membres associatifs des quatre coins du Québec. Il réalise des actions de concertation, représentation, recherche, regroupement, transmission et promotion, tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale. Le CQPV est reconnu par l'UNESCO comme ONG-conseil dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Contact

Philippe Dubois, Chargé de projet au CQPV
p.dubois@patrimoinevivant.gc.ca
418-524-9090, poste 105

Québec 